

Mesdames et Messieurs,

Le Président de la République a annoncé jeudi 12 mars au soir des mesures exceptionnelles pour faire face à l'urgence de santé publique de portée internationale qui touche notre pays. Depuis le lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre les élèves ne seront plus accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées, ni dans les universités (hormis les enfants des personnels soignants et sociaux).

De plus, Les mesures annoncées le samedi 14 mars par le premier ministre nous conduisent à mettre en place des règles strictes pour les semaines qui viennent. Il s'agira :

1) **de garantir la sécurité et la santé** des personnels :

1. Les déplacements, les réunions, les contacts sont strictement limités.
2. Le travail à distance est massivement utilisé, partout où cela est possible.

2) **d'assurer la continuité** pédagogique (apprentissage-évaluation) et administrative:

Une **continuité pédagogique** est mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs. Afin de limiter les déplacements des personnels et les contacts, le télétravail est recommandé, partout où cela est possible.

- continuité par connexion internet (metice, pronote, pydio, mails etc.) :

L'établissement s'appuiera prioritairement sur deux outils numériques qui lui permettent de s'assurer que vos enfants ont accès aux supports de cours et qu'ils sont en mesure de réaliser les devoirs ou exercices requis pour leurs apprentissages ; vous et vos enfants avez, en début d'année, eu un identifiant et un mot de passe :

- L'ENT **PRONOTE**, permet d'utiliser différentes fonctionnalités pédagogiques, parmi lesquelles la messagerie, le cahier de textes, les ressources numériques, la collecte de travaux écrits ou oraux.
- La plateforme de cours en ligne Moodle, accessible depuis l'ENT, permet de proposer des parcours d'apprentissage (ressources, documents, activités) alimentés par les professeurs de vos enfants, pour ceux qui l'ont utilisée et pratiquée.

En cas de difficultés pour accéder à l'ENT (identifiant, mot de passe ou autres), envoyez un mail à :

si-lp.jean-perrin@ac-reunion.fr

Les professeurs et les élèves pourront se connecter sur la plateforme dédiée du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), « [Ma classe à la maison](#) », qui propose des parcours pédagogiques : lycée.cned.fr

- continuité sans connexions internet

Contactez le Lycée, le professeur principal, le professeur de la discipline qui proposera un accompagnement adapté à votre situation (documents des professeurs qui peuvent être envoyés aux familles).

Je vous précise également qu'aucune réunion, qu'aucune rencontre ne se tiendra dans l'établissement et que le calendrier prévisionnel sera modifié en tenant compte de la situation. Ces consignes sont évolutives. Nous tenterons de vous informer en temps réel de toute modification qui interviendrait.

Des notes d'information vous seront adressées tout au long de cette période de confinement. Afin de ne pas surcharger le standard du Lycée et la boîte de message électronique, je vous demanderai, pour toutes interrogations de santé et du suivi du dispositif de confinement, de consulter le site du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse ainsi que la FAQ consultable et téléchargeable directement mise à jour et publiée régulièrement :

Pour en savoir plus

- [le site d'information du gouvernement](#)
- [les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)
- [la FAQ de l'OMS](#)

Je vous remercie de votre compréhension en sachant que l'implication de chacun dans la co-construction de solutions bienveillantes et les plus adaptées est indispensable pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Gilbert VIELLEUSE